

Image not found or type unknown



me garantir au moment du depart de mon locataire

Par **cocheline**, le **29/10/2009** à **19:31**

mon locataire trouvant ma chaudiere fuel trop " gourmande" me demande la permission de la remplacer lui meme par une chaudiere plus performante , il ne me demande aucune compensation car il est plombier et m assure que cela ne sera pas pour lui d un cout elevé.comment puis je faire pour le satisfaire sans prendre le risque qu a son depart , il ne demonte cette chaudiere ce qui me laisserais alors sans chauffage . quelle garantie dois je prendre?

quel ecrit devons nous passer , je vous remercie de votre aide .